

valeur. On va parfois chercher au loin des approbations sonores. Peut-être sont-elles plus prisées que les nôtres mais il semble que ce soit déjà quelque chose que d'être reconnu par les siens.

En France, on donne beaucoup à l'Institut, et même des legs dont l'attribution n'a rien à voir avec son rôle littéraire, à tel point qu'il a dû publier une note pour rappeler les donateurs à la mesure. Voici quatrevingt-seize ans que l'Académie se réunit pour célébrer et récompenser la vertu. Non seulement, M. de Monthyon l'a chargée de prononcer chaque année l'éloge de l'action la plus vertueuse, mais encore il lui a légué une rente de 19,000 francs qui est distribuée aux écrivains. Dans une grande séance annuelle l'Académie décerne et les prix de vertu et les prix et médailles littéraires qui lui sont offertes à cette fin par des personnes généreuses. Elle donne de la sorte 108,450 francs en prix littéraires et 66,800 francs sur les fondations destinées aux prix de vertu.

Ajoutons à tout cela 32 médailles d'une valeur de 14,000 francs. Soit 189,250 francs ou \$37,850 de notre monnaie. Nous ne parlons pas ici des prix distribués par l'Académie des Sciences qui est encore plus riche que l'Académie française. Voilà comment l'on comprend en France l'encouragement qu'il faut donner aux lettres et aux sciences.

Pour tout homme, quand vient le soir, alors que les voix aimées se taisent, que les enchantements sont évanouis et que la route envahie d'ombre n'a plus de promesses, la pensée se tourne avec une vivacité singulière vers ceux qui souffrent. C'est de là que viennent ces admirables fondations d'hôpitaux et d'asiles dont notre pays autant que tout autre a droit d'être fier. Il est bien permis d'exprimer un vœu, c'est que l'on songe aussi un jour à ces pauvres âmes d'élite que n'ont point tenté les appâts de la fortune et qui consacrent leurs veilles à écrire les grandes actions des aïeux ou à dire en beaux vers des rêves qui ne rendent pas toujours l'humanité meilleure, il est vrai, mais qui lui font au moins trouver la vie plus douce. Ici, comme ailleurs, il est rare que le succès de leurs œuvres assure aux hommes de lettres et de science l'honnête indépendance que voulait Horace, et nous n'en sachons pas qui aient dû à leur plume de ne pas connaître les sares mesquins qui pèsent sur la première jeunesse.

La Société Royale n'ayant pas de prix à décerner n'a jamais songé à ouvrir des concours littéraires. Il n'y a pas de doute cependant qu'ici comme ailleurs beaucoup de gens possèdent dans leurs tiroirs quelques vers qui ne demandent qu'à en sortir. D'autres ont des essais, des ébauches, des manuscrits qu'ils pourraient mettre en œuvre, mais qu'ils n'osent publier, sachant bien que la vente ne conviendrait pas même les frais d'impression. Notre société—et nous désirons attirer l'attention sur ce point—ne réserve pas ses mémoires à la seule publication des travaux de ses membres. Elle reçoit au contraire les études de tous ceux qui veulent bien les lui présenter, et pourvu que ces études soient de quelque valeur et écrites en une bonne langue courante, elle les publie à ses frais et en donne gratuitement cent exemplaires à l'auteur. Déjà plusieurs jeunes écrivains, qui savaient que nos portes leur étaient ouvertes ont donné l'essor à leurs pensées et se sont fait connaître. Dans les deux sections des lettres comme dans celles des sciences, il y a eu de cette façon des travaux de grande importance qui ont été publiés. Il est à regretter cependant que dans les sections des sciences nos nationaux français n'aient pas suivi l'exemple donné par nos concitoyens de langue anglaise. Aussi, dans ces deux sections les membres qui sont disparus, comme l'honorable Pierre Fortin, l'abbé Praveneker, Saint-Cyr, Baillargé, n'ont pas été remplacés. Il ne manque pas pourtant de professeurs dans nos collèges qui pourraient soumettre des mémoires sur des matières de science. Que l'on songe un instant que nos Mémoires, distribués comme ils le sont, dans les sociétés savantes du monde entier, indiquent comme un baromètre l'état de notre mentalité. Que l'on se souvienne que Québec, au milieu du XVIII^{ème} siècle, possédait deux